ICV FORMATIONS
FILIÈRE VITI-VINICOLE
2022

Marketing Vente
Gestion

Se repérer dans l'environnement administratif viti-vinicole

INITIATION

OBJECTIFS

Cette formation très pratique et enrichie de nombreuses études de cas concrets, vous permettra d'en savoir plus sur :
- **Le cadre réglementaire** viti-vinicole de l'exploitation ou de la cave coopérative.
- Les **administrations** gravitant dans cet environnement,
- Les principales **déclarations** réglementaires et fiscales liées à la production et à la mise en marché des vins.

PROGRAMME

Jour 1 :
- Introduction aux principaux textes réglementaires encadrant la production, la transformation et la commercialisation des produits de la vigne.
- Présentation du contexte de l'organisation commune des marchés du vin et des applications nationales.
- Inventaire et description du rôle et des missions des principaux organismes : DREETS, DGDDI, FranceAgrimer, organismes de gestion, d'inspection et interprofessions.

Jour 2 :
- Inventaire et description des principaux dossiers instruits par les différentes structures.
- Le statut d'entrepositaire agréé : responsabilité et activité de l'entrepositaire au regard de la réglementation fiscale.
- L'acte de cautionnement bancaire : nécessité et procédure.
- Les droit d'accises : régime fiscal des produits vitivinicoles.
- Les déclarations de production (DS, DR, DRM) et celles relatives à la modification du vignoble et aux pratiques et traitements œnologiques.
- La tenue des registres de détention, de manipulation et de traçabilité.
- Les titres de mouvement : bases nationales et échanges intracommunautaires, dématérialisation.
  Les principaux dossiers d'aides européennes.
- Optimiser la gestion des déclarations et dossiers administratifs: calendrier des obligations.
- Les moyens de mise à jour des connaissances réglementaires.
- Exemples de cas concrets d'instruction des principaux dossiers.

QUI EST CONCERNÉ ?
- Exploitant.
- Responsable technique.
- Assistant administratif.

ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE :
- Exposé vidéo avec échanges.
- Livret stagiaire.
- Etude de cas concrets.

DURÉE ET HORAIRES :
- 2 jours (de 9h à 17h).

LES FORMATEURS :
- Formateurs CFPPA
- Antoine BETH
- Patrick MARIUS LE PRINCE

2 JOURS

INTRA
2500 € H.T. / groupe

INTER*
350 € H.T. / stagiaire
- Béziers : 15 et 16 mars 2022
- Nîmes : 28 et 29 juin 2022

GROUPE ICV
L'art & l'expertise du vin

Suivi de l'exécution et appréciation des résultats
- Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Une fiche d'évaluation est rem plie par chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Une évaluation des capacités acquises par chaque stagiaire est réalisée par le formateur tout au long de la formation par des échanges interactifs, des exercices pratiques et un tour de table au début et à la fin de l'action de formation.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Contact > formation@icv.fr > 06 77 62 15 31